



## CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS SOCIAUX EN MILIEU RURAL

**VICQ, 24, GRANDE RUE**

**Département**  
Les Yvelines  
**Arrondissement**  
Rambouillet  
**Population  
municipale**  
333 hab. (2010)

**Livraison**  
mars 2013

**Nombre  
de logements**  
4

**Prix de revient**  
1 million €

La crise du logement ne touche pas seulement les grandes villes d'Île-de-France, les communes rurales font aussi face à des situations de mal logement. L'association Argos s'est constituée autour de cette réalité. Composée de bénévoles, elle n'avait ni les moyens ni les capacités de se constituer un patrimoine immobilier. En partenariat avec cette association, Freha a donc, à ce jour, réalisé 32 logements dans les Yvelines.

Il s'agit, pour Vicq, des 4 premiers logements sociaux de la commune. Le Maire a accepté de se défaire de son contingent au bénéfice de Proclia (Action Logement) avec, comme condition, que cela soit fait au béné-

fice des deux salariés de l'entreprise locale. Freha a souhaité construire des logements de qualité, respectueux de l'environnement et permettant aux locataires de maîtriser leurs charges. Ainsi, le chauffage du logement est assuré par des panneaux rayonnants, l'eau chaude sanitaire par des capteurs solaires installés en toiture associés à un ballon de stockage solaire monté en série avec un ballon d'eau chaude d'appoint électrique. D'autres éléments permettant de limiter la consommation des ressources naturelles ont été installés tels que des WC double chasse, des compteurs d'eau individuels, des mitigeurs thermostatiques.

## LA CONSTRUCTION

<b>Maître d'ouvrage</b>	Freha
<b>Maître d'œuvre</b>	Gilles Kahn
<b>Durée du chantier</b>	14 mois
<b>Surface habitable</b>	266 m <sup>2</sup>
<b>Typologie des 4 logements</b>	2 T2 et 2 T3
<b>Certificat H Q E</b>	Qualitel et Habitat & Environnement
<b>Prix de revient</b>	1 million € TTC
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>19,5 % Subvention État</li> <li>14,7 % Subvention Région ÎdF</li> <li>8,1 % Subvention commune de Vicq</li> <li>8,1 % Subvention Fondation Abbé Pierre</li> <li>25,2 % Prêt CDC</li> <li>24,4 % Prêt Action Logement Procilia</li> </ul>

## LA LOCATION

### Locataires

Ménages modestes dont les faibles ressources leur permettent l'accès au logement très social.

### Attribution des logements

1 Préfecture, 3 Procilia

### Loyer mensuel

5,70 € m<sup>2</sup> (APL non déduite)

### Exemple

T3 de 85 m<sup>2</sup>, loyer mensuel de 483 €

### Charges locatives mensuelles

1 €/m<sup>2</sup>

### 2 jardins privatifs

18,94 € mensuel le jardin

### 8 places de parkings

(dont 2 réservées handicapés)

15,79 € mensuel la place

